



ISERE
38360 NOYAREY

Extrait du registre des délibérations et des
décisions administratives du Maire

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du lundi 27 mai 2024

DELIBERATION N°2024-028

Envoyé en préfecture le 07/06/2024

Reçu en préfecture le 07/06/2024

Publié le

ID : 038-213802812-20240527-DELIB2024_028-DE



L'an 2024, le 27 mai, à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de NOYAREY, convoqué le 22 mai 2024, s'est réuni en Salle Poly'Sons (321 route de la Vanne - 38360 Noyarey) sous la présidence de Madame Nelly JANIN QUERCIA, Maire de la Commune de NOYAREY.

PRESENTS :

Nelly JANIN QUERCIA, Nathalie GOIX, Gérard FEY, Sandrine MOUTIN, Didier PERRIN, Sandrine CURTET, Christine AUDOUARD, Christian BERTHIER, Aldo CARBONARI, Patrick COMMERE, Stéphane COUDERT, Bénédicte GUILLAUMIN, Jacques HAIRABEDIAN, Alfio PENNISI, Annie PONTHEUX, Kévin PORTIER, Prazeres RIBEIRO, Yoann SALLAZ-DAMAZ.

ABSENTS AYANT

DONNE POUVOIR :

Sophie CUTAJAR pouvoir à Nathalie GOIX.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 18

Nombre de conseillers votants : 19

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Didier PERRIN a été désigné comme secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25/03/2024

Madame Nelly JANIN QUERCIA, Maire, propose l'approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 25/03/2024. Il est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION N°2024-028 : Convention d'objectifs et de moyens 2024-2025 avec l'association « La Maison des P'tits Bouts »

Stéphane COUDERT, Rapporteur

RAPPELLE que l'association « La Maison des P'tits Bouts » (structure multi-accueil associative à gestion parentale) a pour mission :

- la garde d'enfants non-scolarisés de 0 à 6 ans des communes de Noyarey et Veurey-Voroize, ainsi que les enfants des familles travaillant sur la zone industrielle de Veurey-Voroize ;

- d'assurer la sécurité matérielle de l'enfant et de veiller à l'application des règles d'hygiène ;

- de favoriser son développement et son épanouissement en mettant en place des activités socio-éducatives.

SOULIGNE que la commune de Noyarey s'engage à soutenir financièrement l'objectif général de l'association « La Maison des P'tits Bouts » ;

A ce titre, il est proposé d'autoriser le Maire à signer la convention d'objectifs et de moyens pour 2024 et 2025 entre les deux structures, telle que présentée en annexe.

Envoyé en préfecture le 07/06/2024

Reçu en préfecture le 07/06/2024

Publié le

ID : 038-213802812-20240527-DELIB2024_028-DE



Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

DONNE son accord et **AUTORISE** le Maire à signer la convention d'objectifs et de moyens entre les deux structures pour les années 2024 et 2025.

Décision adoptée à l'unanimité.

Pour : 19

Affiché le : 07/06/2024

Reçu en préfecture le : 09/06/2024

Exécutoire le : 09/06/2024

Pour extrait conforme au registre des
Délibérations et des décisions administratives
Noyarey, le 28/05/2024

Le Maire,
Nelly JANIN QUERCIA

